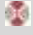



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES COMMISSIONS ET SESSIONS PLÉNIÈRES DU CESC

Période : du 20 octobre au 09 novembre 2011, sous réserve de modifications justifiées

Nota Bene : contrairement aux assemblées plénières, **les séances des commissions ne sont pas publiques** (art. 20 & 28 – délibération n°2005-64 APF du 13-06-2005 modifiée)

Date	Horaire	Commission	Sujet d'étude/ordre du jour
Jeudi 20 octobre 2011	08h30 à 10h00	Aménagement	Projet de 'loi du pays' relatif à la promotion du « time-share » touristique. (Saisine) <i>Rapporteurs : Lydie ATIU et Heimana HAMBLIN</i>
	10h00 à 11h30	Économie	Projet de 'loi du pays' portant création d'une commission de conciliation des litiges en matière de consommation. (Saisine) <i>Rapporteurs : Makalio FOLITUU et Karl MANUTAHU</i>
	14h00 à 16h00	Économie	Projet de 'loi du pays' relative à la dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie ». (Saisine) <i>Désignation des rapporteurs</i>
Vendredi 21 octobre 2011	08h30 à 10h00	Économie	Projet de 'loi du pays' relative à la dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie ». (Saisine)
Lundi 24 octobre 2011	08h30 à 10h00	Aménagement	Projet de 'loi du pays' relatif à la promotion du « time-share » touristique. (Saisine) <i>Rapporteurs : Lydie ATIU et Heimana HAMBLIN</i>
	10h00 à 11h30	Économie	Projet de 'loi du pays' portant création d'une commission de conciliation des litiges en matière de consommation. (Saisine) <i>Rapporteurs : Makalio FOLITUU et Karl MANUTAHU</i>
	14h00 à 15h30	Économie	Projet de 'loi du pays' instaurant un dispositif de soutien au développement de l'aquaculture en Polynésie française. (Saisine) <i>Rapporteurs : Henriette KAMIA et Georges MATAOA</i>
Mardi 25 octobre 2011	08h30 à 10h00	Aménagement	Projet de 'loi du pays' relatif à la promotion du « time-share » touristique. (Saisine) <i>Rapporteurs : Lydie ATIU et Heimana HAMBLIN</i>
	10h00 à 11h30	Économie	Projet de 'loi du pays' portant création d'une commission de conciliation des litiges

			en matière de consommation. (Saisine) <i>Rapporteurs : Makalio FOLITUU et Karl MANUTAHU</i>
	14h00 à 15h30	Économie	Projet de 'loi du pays' instaurant un dispositif de soutien au développement de l'aquaculture en Polynésie française. (Saisine) <i>Rapporteurs : Henriette KAMIA et Georges MATAOA</i>
Mercredi 26 octobre 2011	10h00 à 11h30	Économie	Projet de 'loi du pays' relative à la dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie ». (Saisine)
	14h00 à 15h30	Économie	Projet de 'loi du pays' instaurant un dispositif de soutien au développement de l'aquaculture en Polynésie française. (Saisine) <i>Rapporteurs : Henriette KAMIA et Georges MATAOA</i>
Jeudi 27 octobre 2011	10h00 à 11h30	Économie	Projet de 'loi du pays' relative à la dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie ». (Saisine)
	13H30	Assemblée plénière	Examen avant adoption des projets d'avis sur : <ul style="list-style-type: none">  Le projet de 'loi du pays' portant modification de l'aménagement dans le cadre de l'élaboration du schéma d'aménagement général (SAGE), présenté par messieurs Jean TAMA et Pascal LUCIANI en leur qualité de rapporteurs ;  Le projet de 'loi du pays' relatif à la promotion du « time-share » touristique présenté par madame Lydie ATIU et monsieur Heimana HAMBLIN en leur qualité de rapporteurs.
Lundi 31 octobre 2011	08h30 à 10h00	Économie	Projet de 'loi du pays' instaurant un dispositif de soutien au développement de l'aquaculture en Polynésie française. (Saisine) <i>Rapporteurs : Henriette KAMIA et Georges MATAOA</i>
Mardi 1^{er} novembre 2011	JOUR FÉRIÉ		
Jeudi 03	08h30 à 10h00	Économie	Projet de 'loi du pays' relative à la

novembre 2011	dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie ». (<i>Saisine</i>)		
Jeudi 03 novembre 2011	10h00 à 11h30	Économie	Projet de 'loi du pays' instaurant un dispositif de soutien au développement de l'aquaculture en Polynésie française. (<i>Saisine</i>) <i>Rapporteurs : Henriette KAMIA et Georges MATAOA</i>
	14h00 à 15h30	Économie	Projet de 'loi du pays' relative à la dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie ». (<i>Saisine</i>)
Mercredi 09 novembre 2011	08h30	Assemblée plénière	<p>Examen avant adoption des projets d'avis sur :</p> <ul style="list-style-type: none">  Le projet de 'loi du pays' portant création d'une commission de conciliation des litiges en matière de consommation, présenté par messieurs Makalio FOLITUU et Karl MANUTAHU en leur qualité de rapporteurs ;  Le projet de 'loi du pays' relative à la dénomination « boulanger » et l'enseigne commerciale « boulangerie » ;  Le projet de 'loi du pays' instaurant un dispositif de soutien au développement de l'aquaculture en Polynésie française, présenté par madame Henriette KAMIA et monsieur Georges MATAOA en leur qualité de rapporteurs.